

Fontenay-Sous-Bois, le 13 octobre 2017

Les apprentis laissés de côté dans les concertations sur l'apprentissage

Les 12 et 13 octobre, le Président de la République reçoit les chefs de file des organisations syndicales et patronales à propos des concertations sur la prochaine réforme portant sur la formation professionnelle et l'apprentissage, devant paraître à la fin de l'été 2018. Tout en notant l'implication du gouvernement, l'ANAF dénonce toutefois le fait que les apprentis, au centre de ces concertations, ne soient pas invités à se faire entendre.

Des propositions au plus proche des réalités du terrain

L'Association Nationale des Apprentis de France (ANAF), institution représentant les apprentis, n'a pas été conviée aux concertations, laissant alors la parole des apprentis de côté. Les organisations syndicales et patronales ont toutes leur légitimité de participer à ce débat mais elles ne représentent pas à elles seules les apprentis. En effet, la formation professionnelle étant leur priorité, le sujet de l'apprentissage est alors laissé en second plan alors qu'il représente une voie d'insertion dans le monde du travail pour des milliers de jeunes chaque année. Les apprentis ne se sentent pas représentés par les syndicats car peu d'échanges ont lieu entre eux et les organisations syndicales.

Aurélien CADIOU, le nouveau président de l'association explique "*Les gouvernements qui se succèdent ont bien conscience qu'ils ont beaucoup de mal à se faire entendre des jeunes et à écouter leurs revendications. Encore une fois, ils ne seront pas entendus. Pourtant, les apprentis sont des jeunes matures qui ont déjà un pied dans l'entreprise, ce sont de vrais travailleurs responsables ! L'ANAF, qui les accompagne au quotidien, connaît très bien leurs problématiques et les représente auprès des institutions depuis de nombreuses années. Nous avons des propositions concrètes et détaillées, émanant de plusieurs années d'analyse.*"

Nos propositions pour améliorer l'apprentissage sont liées aux problématiques de leur quotidien, souvent très variées et difficiles :

- Mieux informer les jeunes et les familles sur les réalités de l'apprentissage ;
- Améliorer la représentativité des apprentis sur le plan local, régional et national ;
- Rapprocher le contenu des formations et la formation en CFA des réalités du monde de l'entreprise ;
- Lutter contre les ruptures de contrats trop nombreuses et faciliter la poursuite de la formation ;
- Créer un point unique de renseignement pour les jeunes et leurs familles (trop d'interlocuteurs méconnus) ;
- Aider les apprentis dans leurs problématiques liées au transport et à l'hébergement.

Nous sommes confrontés à la grande difficulté des familles et des jeunes quant au parcours qu'ils doivent suivre pour décrocher un contrat avec une entreprise et un Centre de Formation pour Apprentis. Malgré notre proximité avec le terrain, aucun représentant des apprentis n'est convié aux concertations.

L'ANAF demande au Président de la République de prendre en compte la voix des jeunes, des apprentis et des familles dans les concertations en cours sur la réforme de l'apprentissage. L'association se tient prête à détailler plus amplement ses propositions au gouvernement.

Des chiffres qui stagnent

Depuis des années, le nombre d'apprentis en France stagne, malgré les annonces de tous les gouvernements d'atteindre des objectifs ambitieux, mais jamais obtenus. Les dernières réformes engagées ignoraient complètement les réalités du terrain et pourraient expliquer la cause de ce sur-place.

En 2015, 28 % des contrats ont été rompus prématurément. Bien que l'apprentissage soit reconnu comme une voie d'excellence par les gouvernements, des difficultés importantes sont mises sous silence, comme le fait que 45 % des ruptures des contrats soient liées à un problème au sein de l'entreprise. Les causes de ces ruptures sont multiples et l'ANAF apporte un soutien opérationnel aux apprentis ainsi que des propositions concrètes pour améliorer la qualité de l'apprentissage en France.

A PROPOS DE L'ANAF

L'ANAF est la première structure en France de représentation des apprentis et de leurs intérêts. Elle a également pour but de promouvoir l'apprentissage auprès des étudiants et de leur famille. Son rôle se poursuit ensuite, puisque l'association renseigne, aide et accompagne les apprentis tout au long de leur parcours. En 2017, 390 100 jeunes ont porté intérêt à l'association. Elle est dirigée par un conseil d'administration de 5 anciens ou actuels apprentis et compte 3 salariés et 3 services civiques. Elle fait partie du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse et du Comité d'Action Publique 2022 (CAP 22), placés auprès du Premier Ministre, pour représenter les apprentis.

www.francealternance.fr - facebook.com/assoanaf - [@anaf_fr](https://twitter.com/anaf_fr)

Contacts presse

Aurélien CADIOU

Président

aurelien.cadiou@francealternance.fr - 06 81 56 12 47

Badr BIEDE

Directeur général

badr.biede@francealternance.fr - 07 86 58 25 64